

# Annonces Légales

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

## DIVERS

FII03853

**Maître Audrey LISE-CADORE**  
de la SELARLU LISE-CADORE  
Avocat

**Immeuble Rocade - Centre Commercial  
Dillon - Entrée A - 3ème étage  
97200 Fort-de-France  
Tél 0596 60 44 72  
ROLE N°24/00050**

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le MARDI 20 MAI 2025 à 10 HEURES, à cette **audience du Tribunal Judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire - 35 Bd du Général de Gaulle à Fort de France**, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur : D'un terrain situé au Lamentin lieudit « Morne Pitault » cadastré AI 2514 de 11a 18ca sur lequel repose une maison construite en béton et en bois avec un toit en tôle. Le terrain jouit d'une vue dégagée sur la baie de Fort de France. L'accès se fait par un chemin en terre donnant directement à la voie publique (Chemin Alexandrine). Ce Chemin dessert également les parcelles voisines cadastrées AI 2513 - AI 2202 - et AI 1049. La partie Nord de la parcelle, comprise entre le chemin d'accès et la maison est constituée d'un parking dont la surface est recouverte de dalles en béton. La partie située au Sud de la maison est constituée d'un petit jardin comportant quelques arbres fruitiers. Une rampe en béton longe la maison sur son côté Est, donnant accès au niveau R-1 de la maison. Un mur en parpaings surmonté d'une clôture ajourée en aluminium sépare la parcelle saisie de la parcelle AI 2513.

La maison est construite en béton et bois avec un toit en tôle. Elle est édifiée sur trois niveaux, semi-enterrée, compte tenu de la déclivité du terrain. Elle est relativement récente. Elle est équipée d'un chauffe-eau solaire avec deux panneaux. Les niveaux R0 et R1 communiquent constituant une maison d'habitation à part entière.

Ces niveaux sont actuellement terminés, même s'il reste quelques finitions à réaliser, et sont habités. Ces niveaux sont constitués de : -Une entrée, un WC indépendant, un séjour avec cuisine ouverte, deux terrasses, trois chambres dont une suite parentale avec salle de bains et dressing attenants, une mezzanine, une salle de bains indépendante. En revanche, le niveau R-1 est séparé du reste de la maison et n'est ni terminé ni occupé. Il est constitué d'une grande pièce unique.

La description de l'immeuble est consignée dans le PV de description dressé par Maître Henri DENIS-BERTIN, le 29 août 2025 auquel est joint le rapport de diagnostic de la Société AB DIAG IMMO.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe des saisies immobilières du TJ de Fort de France, ou toute personne peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Me Audrey LISE-CADORE, avocat soussignée.

Les enchères se font par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique. Elles s'ouvriront sur la mise à prix de 195.000 €.

Pour toute visite des lieux, s'adresser à Maître Henri DENIS-BERTIN, Commissaire de Justice, Tél. 0596 70 50 13.

Pour tout renseignement s'adresser au Cabinet de Me A. LISE-CADORE, Avocat soussignée.

FII32348

## AUDITION SOLUTION ANTILLES

**EURL en liquidation  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 26 MOI LAMINAIRE,  
RESIDENCE CAMARINE APP A21  
97200 FORT DE FRANCE  
981 684 004 RCS FORT-DE-FRANCE**

Par décision de l'associée unique du 16/12/2024, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Madame Gwladys GRAVA, demeurant 6 RUE DES POIRIERS 45800 ST JEAN DE BRAYE de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FORT-DE-FRANCE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Modification au RCS de FORT-DE-FRANCE

F132353



**2KS**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 31 allée des Topazes  
97223 LE DIAMANT  
RCS de Fort de France n°951 782 689**

Aux termes du PV de l'AGE du 15/03/2025, les associés ont décidé de nommer en remplacement de M. Stéphane NORDEN, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général, Mme Alexandra GARCIA, née le 19/03/1996 à Fort-de-France, demeurant 10 lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE-LUCE, à compter rétroactivement du 01/03/2025.

Aux termes du même PV, les associés ont décidé de nommer en remplacement de la société AJT IMMOBILIER, démissionnaire de ses fonctions de Directrice Générale Déléguée, trois nouveaux Directeurs Généraux Délégués, à compter rétroactivement du 01/03/2025 :

Monsieur Julián GARCIA, né le 17/10/1997 à Fort-de-France, demeurant 10 lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE-LUCE ; Monsieur Thibaut COLIN, né le 19/07/1995 à Saint-Germain-en-Laye, demeurant 10 lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE-LUCE ; Madame Mathilde LEBRUN, née le 01/10/1998 à Kampong Thom (Cambodge), demeurant Quartier Là-haut, Chemin Saintville, 97215 RIVIERE-SALEE

L'article 33 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Fort de France.

Pour avis.

## MARCHÉ PUBLIC

F132363

## COMMUNE DU LORRAIN

## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de la Ville  
VILLE DU LORRAIN  
Hôtel de Ville  
Rue Schoelcher  
97214 LE LORRAIN  
Tél. : 0596 53.44.22  
PROCEDURE DE PASSATION  
La procédure de passation utilisée est :

l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

**OBJET DE LA CONSULTATION**  
Fourniture et pose de mobilier d'adresses pour les besoins de la ville du Lorrain  
**CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Prix des prestations 40%  
Valeur technique 50%  
Délai d'exécution 10%  
**RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS**

Les dossiers sont à retirer et à déposer sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**  
Le vendredi 18 Avril 2025 à 12 heures  
**DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**  
Le 17 Mars 2025.  
Fait au LORRAIN, le 10 Mars 2025  
LE MAIRE,  
Justin PAMPHILE

F132358



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### SERVICES

#### 1 / IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

**GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN**

Pouvoir adjudicateur : **Madame Agnès FROUX**

**Administrateur**  
Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin  
BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN  
Tél: 05 96 48 81 37 - Fax: 05 96 48 82 70

#### 2 / OBJET DE LA CONSULTATION : MAINTENANCE DES GROUPEMENTS ELECTROGENES SUR LA CITE HOSPITALIERE DE MANGOT VULCIN

Procédure Adaptée passée dans le cadre des articles R 2123-1(1°) - R 2123-4 - R 2131-12 et R2162-13 du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018.

- Classification CPV de l'objet principal : 3121000-0 : « Groupes Electrogènes »

#### 3/ LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION : se référer au R.C.

#### 4 / CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La Prestation fait l'objet d'un (01) Lot Unique dont les descriptifs et caractéristiques sont mentionnés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et ce pour permettre aux soumissionnaires de mieux apprécier la nature du besoin.

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

Toutefois les Candidats seront tenus de présenter une offre conforme à la solution de base.

Les Candidats peuvent présenter une offre soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entreprises solidaires.

#### 5 / DUREE DE LA PRESTATION : UN (01) an reconductible UNE (01) fois.

#### 6 / CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent :

- Financement : Budget du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin  
- Paiement : Mandat administratif

- Délai de paiement : 50 jours  
- Unité monétaire utilisée : Euro  
- Offres et documents associés : uniquement en français

#### 7 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats relatifs à leurs qualités et capacités, décrites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142 -1 ; R 2143-3 ; R 2143-4 ; R 2143-5 du Décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018).

#### 8 / CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation.

#### 9 / CONDITIONS DE DELAI

- Date limite de réception des offres : le **LUNDI 14 AVRIL 2025 à 12 heures** (heure de Martinique)

- Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### 10/ CONDITIONS DE TRANSMISSION DES OFFRES

Définies dans le Règlement de la Consultation (R.C.)

#### 11/ DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

**Le VENDREDI 21 MARS 2025**

#### ADRESSES COMPLEMENTAIRES

**12 / Adresse où les renseignements peuvent être obtenus :**

12.1 - D'ordre administratif  
Nom de l'organisme : **GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN**

Correspondant : **Cellule Marchés Publics**

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin  
Tél: 05 96 48 88 38 - Fax: 05 96 48 82 70

Adresse Internet URL : <http://gcsmv.marchespublics.com>

12.2 - D'ordre technique

Nom de l'organisme : **GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN**

**Madame Liliane MOULOU**

Encadrant Maintenance courant fort - faible /GTC /SSI et automatismes

Cité Hospitalière de Mangot Vulcin

**Services Techniques**

Quartier Mangot-Vulcin - Route du Vert-Pré - 97232 Lamentin

Tél. : 05 96 48 88 52 / 06 96 31 74 48 - Fax : 05 96 48 82 81

E-mail : [Liliane.MOULOU@chu-martinique.fr](mailto:Liliane.MOULOU@chu-martinique.fr)

#### 13 / Adresse où l'on peut retirer le Dossier de Consultation :

- Soit au GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN

**Cellule Marchés Publics**

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél. : 0596 48 88 38 / Fax : 0596 48 82 70

- Soit sur le Site Internet suivant : <http://gcsmv.marchespublics.com>

#### 14 / Adresse où les Dossiers doivent être envoyés : celle mentionnée au 12.1 du présent Avis.

#### ANNEXE

- ANNEXE I : Présentation et Caractéristiques des installations des groupes électrogènes

Fait au Lamentin, le mercredi 19 mars 2025

**L'Administrateur, Agnès FROUX**

F132346



Direction de l'environnement  
de l'aménagement  
et du logement

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire au projet de recyclage immobilier pour la création de réserves foncières sur les secteurs « Arc Ouest » et « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME). Cette enquête publique conjointe d'une durée de trente (30) jours consécutifs se déroulera du 15 avril 2025 au 14 mai la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique.

Le tribunal administratif de la Martinique a désigné M. Léon – Michel AMATA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Michel ALONZEAU, en qualité de suppléant, par décision n° E 25000001 / 97 du 19 février 2025, pour encadrer et conduire l'enquête publique. Monsieur Léon – Michel AMATA siégera à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

**Jours / Dates et heures des permanences**  
mardi 15 avril 2025 / 8h00 – 12h00 /  
**Ouverture** et permanence  
mercredi 23 avril 2025 / 8h00 – 12h00 /  
Permanence  
mercredi 30 avril 2025 / 8h00 – 12h00 /  
Permanence  
lundi 5 mai 2025 / 8h00 – 12h00 /  
Permanence  
mercredi 14 mai 2025 / 8h00 – 12h00 /  
Permanence et clôture

Le dossier d'enquête publique, les pièces qui l'accompagnent et les registres d'enquête publique, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné.

Le dossier est consultable à la mairie de Fort-de-France du **15 avril 2025 au 14 mai 2025 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : [www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2025 : « enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative projet de recyclage immobilier pour la création de réserves foncières sur le secteur « Arc Ouest » et le secteur « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME).

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Fort-de-France ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : [enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :  
- Monsieur Andy MARC  
Société : SOAME  
63, rue Victor Sévère  
97200 FORT-DE-FRANCE  
tél : 05 96 63 90 91-cel : 06 96 27 74 99

mél : [andy.marc@groupeasoame.com](mailto:andy.marc@groupeasoame.com)  
- Mme FOSSAERT Maëlle  
Juriste foncier – Société SEGAT  
(missionnée par la SOAME)  
31, rue Étienne Marey – 75 020 Paris  
tél 01 43 15 85 00 – cel 07 88 45 51 06  
mél : [maelle.fossaert@segat.fr](mailto:maelle.fossaert@segat.fr)  
- Monsieur PAULIN Jean-Louis  
Mairie de Fort-de-France  
Boulevard du Général de Gaulle  
BP 646 – 97200 Fort-de-France  
tél 05 96 59 60 00 – cel 06 96 44 38 54  
mél : [jean-louis.paulin@fortdefrance.fr](mailto:jean-louis.paulin@fortdefrance.fr)  
Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Fort-de-France et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) : [www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2025 »

## OUVERTURE DE PROCÉDURE

F132364

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

**AFFAIRE** : N° RG 25/00020 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIM4U

Le 25 Mars 2025, le **Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE** a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**LA S.C.I. EMMANUEL**  
Quartier Gondeau  
12 Lot. Les Zicaques  
97212 SAINT-JOSEPH  
**SIREN : 793 570 375**  
**Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers**

Date de la Cessation des paiements : **11/09/2024**

\*juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE**

\* mandataire judiciaire : **la SELAS ATOUMO MJ, Représentée par Maître Gérald COQUILLE, en qualité de Mandataire Judiciaire**

*2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue - 97200 FORT-DE-FRANCE*

\*administrateur judiciaire : **LA SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, Représentée par Me Leila VALLERAY, en qualité d'Administrateur Judiciaire**

*100, Rue Victor Hugo - 97250 SAINT-PIERRE*

qui sera chargé d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion

\* Commissaire de Justice : **LA SCP Jean PARENT - Marc-André DESNEUF, Représentée par Me Marc-André DESNEUF, Commissaire de Justice**  
Habitation Bois Carré - 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

## Une annonce légale

### à publier en

### Martinique ?

### Simple - Facile

### Paiement sécurisé

### Votre attestation

### immédiatement

### dans votre boîte mail

### 24 H / 24

### 7 Jours / 7

### [www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)

Abonnez-vous en un clic

[www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)

[contact@lelegis.fr](mailto:contact@lelegis.fr)